

HORIZON 2026
Des Valeurs, Un Projet, Un Club



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE
LASSOCIATION CANTONALE SPORTIVE FOOT VIC du
VENDREDI 17 FEVRIER 2017 au stade de Vic sur Aisne à
19h00.

Convoqués :

*Les responsables pôles (responsable de catégorie) et son suppléant sont invités donc 2 représentants par catégorie.

*Responsable technique

*Membres du Bureau

Présents :

Monsieur DE BROSSARD Ludovic (Bureau, U8-U9 et U12-U13), Monsieur ZANDONA Geoffrey (Bureau), Monsieur DONNEZ Fabien (U10-U11), Monsieur GANEAU Alan (U10-U11), Monsieur LEBLOND Romain -U8-U9), Monsieur FRANCOIS Sébastien (U14-U15), Monsieur DAIN Geoffroy (U14-U15), Monsieur BIARD Joris (Responsable Technique et U16-U17-U18).

Contenu de la réunion :

INTRODUCTION :

L'ouverture de réunion est réalisée par Monsieur BIARD Joris qui remercie de la présence de chacun des membres. Il rappelle le but de cette commission et le fonctionnement qui aura lors des réunions. La commission technique ne donne pas de décision finale, elle

propose des idées, actions, des méthodes de fonctionnement qui son approuvé ou on en bureau.

DEBUT DE L'ORDRE DU JOUR :

I/ Vote de l'ordre du jour = Approuvé à l'unanimité

II/ Validation du procès-verbal de la réunion du 05/01/2017 = Approuvé l'unanimité

III/ Lecture du procès-verbal U10-U11

Une réunion avec les parents sera réalisée après la réalisation d'une charte.

VI/ Constat sur des entrainements

Le responsable technique remarques que des choses ne sont pas effectuer ou devrait être effectuer lors des entrainements. Une diapositive est visualisée

VI/ Vestiaire ADULTES/ENFANTS

Aujourd'hui trop d'encadrent ce change dans le vestiaire avec les joueurs. Maintenant les encadrent devront se changer dans un vestiaire appart (vestiaire arbitre).

VI/ Préparations saison 2017/2018

1/Pour le bon fonctionnement de la saison prochaine il est demandé de communiquer un document aux différents membres de votre catégorie ou parent volontaire puis me le rendre.

Le responsable technique rappelle qu'il fera une proposition au bureau pour validation pour ensuite annoncer qui sera le référent pôle, éducateur, dirigeant, jour d'entraînement et horaires des différentes catégories.

Il possible de voir des changements pour le bien collectif et le bien des enfants.

2/ Il est demandé de comptabilisé le nombre de joueur sur le départ

3/ Présentation des valeurs du club « RESPECT »

4/ Par manque de temps aucune discussion

VII/ Stade de Reims

1/ Les U14-U15 seront ramasseurs de balle au stade de Reims le lundi 27 février 2017. Monsieur François Sébastien sera le responsable de la sortie à lui de gérer la partie transport.

Le club remercie Monsieur Gamallo et son fils pour avoir permis la sortie.

2/ Le responsable technique souhaite réaliser une sortie à Reims pour le match REIMS-AMIENS. Les documents seront distribués si le bureau valide.

VIII/ Club house

Le club house est un lieu de vie où chacun doit respecter les autres. Les crampons sont interdits et le nettoyage après l'utilisation est obligatoire.

IX/ Questions divers

Monsieur BIARD Joris rappelle que les questions diverses doivent être transmises avant pour répondre au mieux à la question.

Questions :

1/Félicitations au joueur U11 qui sont pris en CPS DISTRICT

2/Bilan stage : Très bon bilan 15 U10-U11 et 13 U12-U13 aucun problème à signaler

3/Le responsable technique à assister à une réunion de la commission foot animation du District Aisne : Il annonce qu'un Niveau 1 uniquement pour les U9 sera disponible.

Fait le 24/02/2017 à Soissons

Signature du Secrétaire de séance :

Monsieur BIARD Joris

Signature du Président de la commission technique :

Monsieur BIARD Joris